

Antigny, le 28 février 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie

**Le mardi 04 mars 2025
à 20 h 30**

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Yvon GOURMAUD.

ORDRE DU JOUR :

1 - Délibérations

- 1.1 – Présentation et vote des Comptes Administratifs 2024 : Commune, Assainissement et Eco-Quartier
- 1.2 – Approbation des Comptes de Gestion 2024 : Commune, Assainissement et Eco-Quartier
- 1.3 – Affectation du résultat 2024
- 1.4 - Modification des statuts de la CCPLC dans le cadre du toilettage de la compétence petite enfance, enfance et jeunesse
- 1.5 – Remise gracieuse loyer Bar Miton
- 1.6 – Vente de terrain aux Consorts Girardeau : annulation de la précédente délibération
- 1.7 – Acquisition des terrains de l'ETS Couture à ADOV Destoskage : annulation de la précédente délibération
- 1.8 – Géo Vendée : adhésion au Groupement d'Intérêt Public
- 1.9 – Convention SyDEV : groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'énergie
- 1.10– Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 1.11– Projet Eglantine : vente de parcelles à Vendée Habitat à l'Euro Symbolique et validation de l'APD
- 1.12 – Bibliothèque : approbation de la nouvelle convention tripartite pour 5 ans
- 1.13 – Nouveau contrat de maintenance JVS
- 1.14 – Devis solution.com : Internet, téléphonie

2 - Dossiers en cours

- 2.1 – Bar Miton
- 2.2 – Accueil périscolaire
- 2.3 – Budget 2025 : Débat orientation budgétaire

3 - Divers

- 3.1 – Personnel

4 - Echancier